

STOP AUX AGRESSIONS

Le 18/01/2024

Lors de la distribution du repas, le premier surveillant demande à un détenu de réintégrer sa cellule, mais il fait face à un refus. Le détenu le bouscule violemment au niveau du thorax.

Les agents l'amènent au sol et le maîtrisent en attendant les renforts. Les collègues sont intervenus rapidement suite au déclenchement des trois alarmes. Le détenu s'est débattu violemment parce qu'il a refusé de se faire menotter, et des coups ont été portés au bras ainsi qu'au visage du premier surveillant.

Notre collègue est conscient mais choqué et meurtri par cette énième agression !

L'auteur de cette agression a été placé en garde à vue ce jour.

Cet individu en récidive d'agression physique et verbale (**40 procédures depuis octobre 2022**). Est-il bien digne de séjourner dans un centre de détention ?

Le Centre de détention de Val de Reuil est au maximum de sa capacité pénale et au minimum de sa ressource en personnel.

Nous recevons de plus en plus de cas psy, ce qui engendre des agressions d'une extrême violence.

L'UFAP/UNSa justice exige son transfert immédiat.

L'UFAP/UNSa justice félicite l'ensemble des agents pour leurs courages et leurs professionnalismes.

Le bureau local

L'UFAP/UNSa justice de Val de Reuil